

BTS BATIMENT

Les Métiers :

Travailler chez un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, dans une entreprise de bâtiment en qualité de conducteur de travaux, chef de chantier, technicien, services techniques, bureau d'études ou de contrôle....



LES ENSEIGNEMENTS Enseignements obligatoires

Français
Langue vivante étrangères
Mathématiques
Sciences-Physiques
Etudes des constructions
Essais matériaux et topographie
Projet d'ouvrage Economie-gestion

Enseignement facultatif
Langue vivante étrangères 2

L.Po. Raoul
Georges NICOLO
Lycée des Métiers du
Bâtiment et des Arts
Appliqués

Avenue François Mitterrand
BP 477 Quartier Rivière des
Pères- 97100 Basse-Terre

Tél: 0590.81.14. 28

Fax: 0590.81.33.29

<http://lporaoulgeorgesnicolo.ac-guadeloupe.fr>



Le diplômé devra être capable d'intervenir dans toutes les phases de la construction depuis l'intention de construire, phases de programmation, d'études, de conception et de réalisation.

Le BTS BAT (Bâtiment)

Est une formation professionnelle, de niveau BAC+2, formant des spécialistes de l'étude technique, de la préparation de chantier et de la conduite de chantier.

La vocation du technicien bâtiment est de permettre l'acquisition des compétences nécessaires lui permettant d'organiser un chantier, de coordonner les interventions des acteurs pour la réalisation de l'ouvrage. Doté d'une solide formation sur les démarches de conception, d'organisation, de maîtrise des règles de la construction (Eurocodes), de la planification des travaux, qui est un élément essentiel dans la rentabilité de mise œuvre d'un ouvrage

Organisation pédagogique

Cette formation permet de travailler en projet sur des ouvrages en cours de réalisation ou

déjà réalisés. Participation d'intervenants extérieurs, visites de chantier, etc. Un stage de huit semaines est effectué en fin de 1^{ère} année, validé par un compte rendu d'activité en milieu professionnel puis évalué à l'examen.

Les étudiants sont formés à la prévention, la sécurité, la santé et au travail en hauteur.

Quel diplôme pour y accéder !

- Titulaires d'un BAC
- Titulaires du Bac Professionnel

Poursuite d'études !

La poursuite d'étude est possible en licence professionnelle puis en écoles d'ingénieurs pour les plus déterminés.